

DATE Paris, le 4 juin 2018

COMMUNIQUE

PBA

**SECTEUR PAUL MEURICE – Paris 20
UNE CONSULTATION D’OPERATEURS/ARCHITECTES POUR RENOUVELER LES MODES D’HABITER.**

Trois équipes promoteurs/architectes en lice pour la dernière phase de la consultation pour la réalisation du lot E1 – 4300 m² de logements en accession.

PBA a engagé en mars 2018 une consultation en deux phases pour la réalisation du lot E1, dernier programme de l’opération Paul Meurice représentant 4300 m² de logements en accession dans le quartier de la Porte de Lilas.

Les promoteurs OGIC, LAMOTTE/BREMOND et GIBOIRE avaient été retenus le 3 mai dernier pour la qualité de leur offre au regard des ambitions particulières attendues pour ce programme. S’agissant d’une consultation encadrée par la nouvelle charte anti-spéculative adoptée par la Ville de Paris les attentes portaient sur la méthodologie proposée pour respecter les engagements « 0 carbone, 0 déchets, 0 rejet » et développer une offre d’habitat profondément renouvelée, qui prenne en compte la diversité des aspirations, anticipe l’évolution des modes de vie et favorise l’implication des habitants et la « sociabilité de voisinage ». Les candidats devaient en particulier développer leur réflexion autour des points suivants :

- Optimisation des volumes habitables, de la luminosité et des espaces extérieurs,
- Dépassement des standards de la promotion immobilière,
- Adaptabilité et évolutivité des logements,
- Habitabilité des rez-de-chaussée,
- Association des habitants à la conception des logements et espaces communs et gestion participative,
- Implication économique et responsabilisation écologique des habitants

Chacun des promoteurs ont proposé trois équipes de maitres d’œuvre invitées à exposer dans une note puis au cours d’une audition leur approche pour répondre à ces enjeux et s’inscrire dans une démarche collaborative.

A l’issue du comité de sélection réuni vendredi 1^{er} juin 2018 et composé de représentants de la maîtrise d’ouvrage du projet, de la Ville de Paris et de la Mairie du 20^{ème} arrondissement, de Paris Batignolles Aménagement, du Pavillon de l’Arsenal ainsi que de l’architecte coordonnateur du secteur, les tandems « OGIC-Sophie Delhay », « LAMOTTE/BREMOND – NeM » et « GIBOIRE - LA architecture », ont été constitués pour concourir et remettre leur offre le 23 juillet 2018. Le jury de désignation du lauréat se réunira mi-septembre 2018.

CONTACTS PRESSE

PBA

Direction de la communication – Corinne Martin

01 75 77 35 02 /06 63 31 53 09

c.martin@parisbatignolles.fr

A PROPOS DE L'OPERATION PAUL MEURICE

Le secteur Paul Meurice se développe en continuité de la ZAC de la Porte des Lilas métamorphosée par la couverture du périphérique, la création d'un vaste espace paysager accueillant des équipements culturels et de loisir, et la réalisation d'un programme mixte représentant 125 000 m², dont la réalisation s'est achevée en 2011. Ce nouveau centre urbain qui se déploie entre Paris et les communes du Pré-Saint-Gervais, des Lilas et de Bagnolet, s'étoffe aujourd'hui de 53 000 m² complémentaires en cours de construction de part et d'autre de la rue Paul Meurice. La vocation tertiaire de la Porte de Lilas sera confortée de 22 000 m² de bureaux et 6 200 m² d'hôtel d'entreprises et l'offre résidentielle de plus de 16 000 m² de logements dont 11 000 m² dédiés au logement social.

Aménageur : Paris Batignolles Aménagement

Architecte coordonnateur : BRS Architectes

PROGRAMME

LILAS – opération réalisée

25 ha

Equipements remarquables :

La place du Maquis du Vercors – 1 cinéma d'art et essai 7 salles – le parc Serge Gainsbourg 1,4 ha – 1 espace cirque

Transport : Pôle multimodal : Tramway T3, lignes de métro 11 et 7bis, bus.

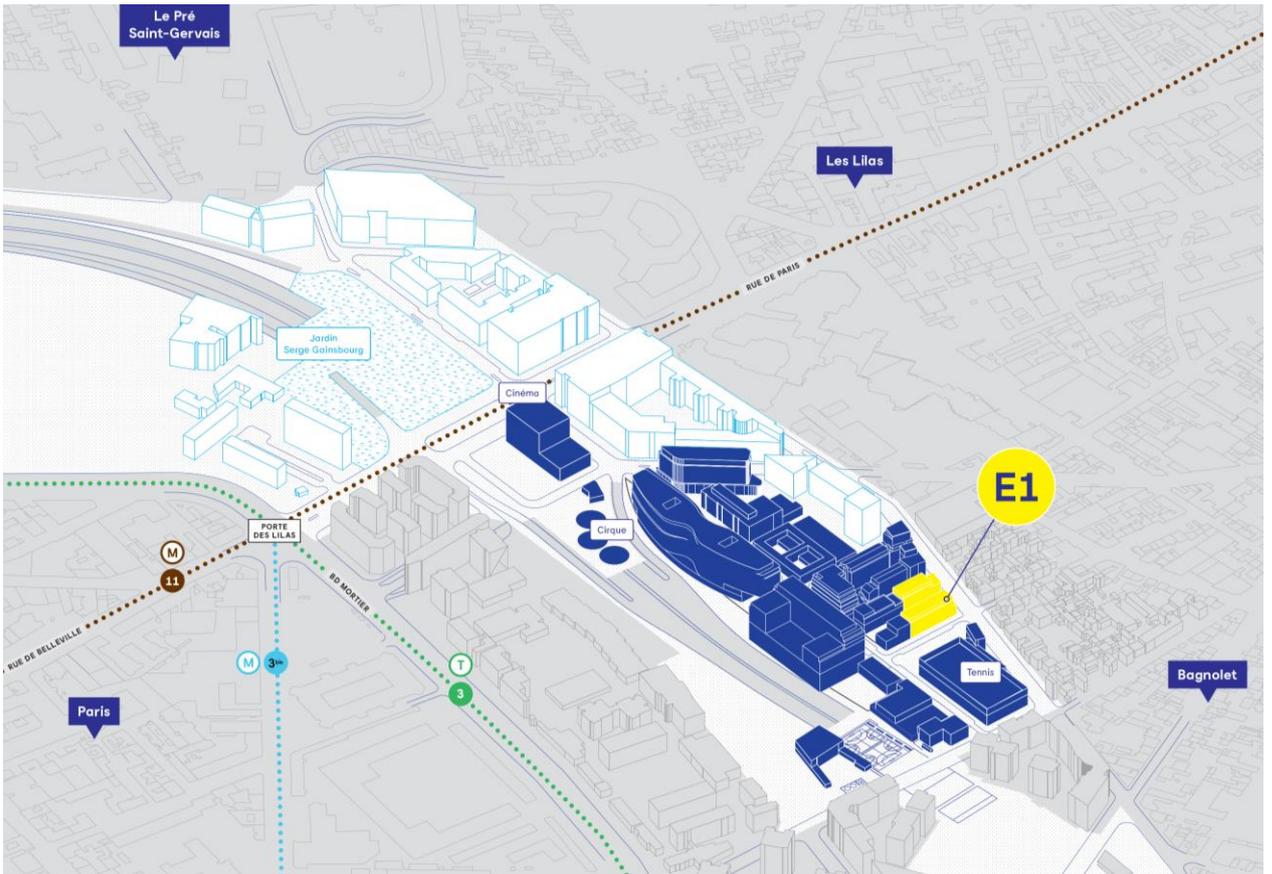
Programmes immobiliers : 125 000 m² dont

- Bureaux : 50 000 m²
- Commerces activités : 23 000 m²
- Logements : 20 000 m²
- Equipements publics : 20 000m² : 2 jardins (Serge Gainsbourg et Fougères Sud), Cirque, cinéma 7 salles, pôle RATP, Une crèche 66 places, Centre d'Accueil d'urgence Eleanor Roosevelt, Cuisine centrale du 20ème, des tennis, un gymnase, un espace jeune, CAPP et un TPE, une aire de glisse, une aire et un bâtiment pour les boulistes, une Unité de Viabilité Hivernale.

PAUL MEURICE – opération en cours de réalisation

Programmes immobiliers : 53 000 m² dont

- Bureaux : 22 100 m² lot BI
- Hôtel d'entreprises : 6 300 m² lot J
- Commerces : 297 m² lot BI
- Logements : 16 500 m²
- Equipements publics : services urbains, crèche de 68 places lot E2.



©Célia PERNOT



A PROPOS DE PARIS BATIGNOLLES AMENAGEMENT

Présidée par Annick Lepetit, Conseillère de Paris, et dirigée par Jean Francois Danon, la société publique locale d'aménagement (SPLA) Paris Batignolles Aménagement (PBA) réalise depuis 2010 l'éco-quartier Clichy-Batignolles (17^e) pour le compte de la Ville de Paris. Cette opération pilote lui a permis de développer des expertises multiples dans le domaine de la ville durable - mixité sociale, maîtrise de l'énergie, biodiversité, mais aussi concertation, co-élaboration de projet - et la coordination des plus grands chantiers simultanément en cours sur Paris – Tribunal de Paris, siège de la police judiciaire, ligne 14 du métro et tramway T3.

En 2016, la Ville de Paris a étendu le périmètre d'intervention de la société à l'ensemble du territoire parisien. Paris Batignolles Aménagement est aujourd'hui en charge de cinq opérations, Saint-Vincent-de-Paul (14e), Porte Pouchet et Clichy Batignolles (17^e), Chapelle Charbon (18e) et Paul Meurice (20e).

www.paris-batignolles-amenagement.fr